

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 09 mars 2026

À l'occasion de la **journée européenne de lutte contre les violences faites aux professionnels de santé**, le **Collectif du 12 mars** organise à Marseille une conférence de presse pour dresser un état des lieux des agressions envers les soignants et rappeler **l'urgence d'agir**.

Un an après la mobilisation nationale du **12 mars 2025**, les violences envers les professionnels de santé continuent d'augmenter.

En 2024, près de **21 000 faits de violences ont été signalés** dans les établissements et structures de santé, soit **une hausse de 6,7 % par rapport à l'année précédente**.

Concernant les médecins, **1 992 agressions ont été recensées**, soit **une augmentation de 26 % en un an**.

Sur trois ans, le nombre d'agressions signalées a quasiment doublé.

Selon une étude de l'Ordre infirmier début 2026, 66 % des infirmiers et infirmières déclarent avoir déjà subi au travail une forme d'agression et en parallèle il y a eu l'année dernière plus deux déclarations de violence par jour .

Ces chiffres ne reflètent qu'une partie de la réalité. Beaucoup de soignants ne portent plus plainte, par lassitude ou par manque de confiance dans la réponse judiciaire.

Pourtant, une loi destinée à renforcer la protection des professionnels de santé, la **loi Pradal**, a été promulguée le 9 juillet 2025. Mais **ses décrets d'application ne sont toujours pas publiés**, empêchant sa mise en œuvre concrète.

Un an après l'appel national des soignants, cette inertie interroge.

L'émotion suscitée par les drames récents, notamment l'assassinat d'un médecin en Guadeloupe et l'hommage national qui lui a été rendu, rappelle la gravité de la situation. Mais l'émotion ne suffit pas : elle doit être suivie d'actes.

À l'occasion de cette conférence de presse, le **Collectif du 12 mars** appelle les pouvoirs publics à prendre pleinement la mesure du phénomène et demande :

- la publication **immédiate** des décrets d'application de la loi Pradal
- une réponse pénale claire face aux agressions contre les soignants
- un suivi national transparent des violences
- une rencontre avec le ministre de la Santé afin d'engager un travail concret avec les professionnels de terrain

La sécurité des professionnels de santé est une condition indispensable au maintien d'un système de soins accessible et digne.

Le Collectif du 12 mars restera mobilisé et vous donne RDV le 12 mars à 14h au :

NOW, 19 quai de Rive Neuve 13007 Marseille

Contacts presse :

Collectif du 12 Mars

Dr Saïd Ouichou

Association Médecins Pour Demain

Dr Benoît Coulon

Dr Moktaria Alikada

medecinspourdemain@gmail.com

Syndicat de kinésithérapeutes Alizé

François RANDAZZO

President@alize-kine.org

Collectif Santé en Danger (CSED)

Dr Frédéric Paing

Union Française pour une Médecine Libre (UFML)

Dr Jérôme Marty

Syndicat des Médecins Libéraux (SML)

Dr Sophie Bauer

SOS Médecins France

Dr Philippe Paranke

Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR)

Dr Franck Clarot

IPPADEC : Intégration des Praticiens à Diplôme hors UE Engagés contre la Crise Covid

Dr David Abdelhalim Bensaidi

Fédération des Médecins de France (FMF)

Dr Marie Claire Tuffery

Fmf-sud@fmfpro.org

Organisation Nationale des Syndicats d'infirmiers Libéraux (ONSIL)

Diane Désobeau Braccagni

SNPI CFE-CGC : Syndicat National des Professionnels Infirmiers

Thierry Amouroux

Inter COMELI

Dr Olivier Leroy

Intercollectif PADHUE

Dr Aïcha Boughalem

Syndicat SNDIL Infin'idels

Lou Bertrand

FSPF Fédération des Syndicats des Pharmaciens de France

pharmaciens.syndicat@orange.fr

Syndicat Médecins Secteur 3

Dr Kamyar Dadsetan

STOP VIOLENCE IDEL

Eric Perrin

Syndicat Jeunes Médecins

Dr Anna Bactor

